




Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-35417-DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.680**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DE LA
DÉLÉGATION AUX RAPATRIÉS**

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Arlette OLLIVIER à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation

- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

MA/9509

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/11/13****RAPPORTEUR** : M. Gérard BRAMOULLÉ**Nomenclature** : 7.5 Subventions**Politique Publique** : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DE LA
DÉLÉGATION AUX RAPATRIÉS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Diverses associations de Rapatriés ont coutume, chaque année de solliciter la Ville d'Aix-en-Provence en vue de l'attribution de subventions destinée à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement et à les aider dans la réalisation de leurs activités et manifestations à vocations culturelles, historiques ou sociales.

Les associations auxquelles la Délégation aux Rapatriés apporte son concours répondent aux critères édictés par la charte associative mise en place par la Ville d'Aix-en-Provence.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2011 et 2012 par la Ville, le montant de la subvention proposée, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 14 octobre 2013, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de 3 700 € aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéros d'opération 1675 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.680 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DE
LA DÉLÉGATION AUX RAPATRIÉS**

Présents et représentés	: 43
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Subvention de Fonctionnement

Imputation budgétaire : 92025-6574

Ligne d'opération n°1675

<i>N° TIERS</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011 en €</i>	<i>2012 en €</i>	<i>2013 (Proposition) en €</i>	<i>Convention</i>	<i>OBJET</i>
27888	CERCLE ALGERIANISTE	3 000	3 000	3 000	Non	Sauvegarde du patrimoine culturel de la province d'Algérie. Documentation, archives, études.
31794	AMICALE DES ANCIENS DE L'ECOLE DE DELLYS	600	0	700	Non	Solidarité et aide entre ses membres.
TOTAL				3 700		

TOTAL = 3 700 €